

 Toulouse le 17 juillet 2024

Objet : L’Actualité Sociale

La Dépêche 24 juillet 2024 : Mathilde Panot, des députés LFI à l’Assemblée a affirmé qu’une proposition de loi d’abrogation de la réforme des retraites a été déposée. Hadrien Clouët (LFI) s’est dit « convaincu » qu’une voie de passage était trouvable, malgré le flou qui règne actuellement dans l’hémicycle. Laurent Jacobelli (RN) a affirmé que le texte serait bien voté par le RN, car « c’était dans notre programme ».Julien Odoul (RN) : « la gauche propose mais c’est le RN qui décide ». Côté bloc présidentiel on estime qu’abroger la réforme de retraites « sans proposer de financement alternatif, est irresponsable » selon Denis Massaglia (Ensemble pour la République) : « Au final, soit les travailleurs paieront plus, soit les retraités toucheront moins », Mathieu Lefèvre : « Qui va payer ? Les retraités dont les pensions vont diminuer ? Les classes moyennes dont les impôts vont augmenter ? Les entreprises qui ne pourront plus embaucher ? Le NFP est une aberration économique ».

La Dépêche 24 juillet 2024 : Un million de retraités à la pension modeste vont recevoir une revalorisation de leur retraite en septembre. Cette disposition prévue dans la réforme des retraites n’avait été rendue possible que pour 600 000 retraités. En septembre, il y aura donc un rattrapage pour le million restant. Cela concerne les retraités qui ont une pension inférieure à 1350€ brut par mois. L’augmentation est de 50€ par mois soit 600€ de rappel. Aucune démarche n’est à réaliser, le rappel sera automatique mais un courrier est prévu le 8 septembre.

La Dépêche 24 juillet 2024 : Lors de la présidentielle de 2022, Emmanuel Macron indiquait que « le financement de nos retraites par répartition sera pérennisé grâce au recul progressif à 65 ans de l’âge légal du départ à la retraite et à la juste prise en compte des incapacités des carrières longues ou pénibles ». Les syndicats de la SNCF sont parvenus à « contourner » le départ d’âge par un accord social. D’un autre côté, les études sur l’impact de la réforme ont pointé ses effets bien plus modestes qu’attendu sur la résorption des déficits et la limitation des dépenses quand elle pénalise certains salariés comme les seniors. Selon le Conseil d’Orientation des Retraites (COR), notre système va plonger dans le rouge dès cette année et le déficit va se creuser encore plus que prévu d’ici à 2030, puis de façon continue, jusqu’en 2070. Le Conseil de suivi des retraites a confirmé ces prévisions. La France devra encore réformer son système de retraite dans les années à venir.

Francis De Block